Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212200976-20260407-DEL_2026_39-DE

Commune de La Landec

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026 - 39

Objet : Marché public – Numérisation des actes d'état-civil

Le 7 avril 2026, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de La Landec s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Didier SAILLARD.

Lieu de réunion : Salle du Conseil Municipal – Mairie de La Landec

Date de convocation : vendredi 3 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présent ce jour : 14 **- Absents :** 1 **- Procurations :** 1 – **Votant :** 15

Conseillers municipaux présents : Didier SAILLARD, Guy LERIBAULT, Karine BARON, Patrick SIMON, Michel CAMPION, Sylvie OGER, Sophie GALLAIS, Romain GUILLET, Lydie KERGALL, Marie-Pierre BACHOWICZ, Jessica LEDOULT, Patrice LAFOREST, Perrine MENARD, Maxime DURAND

Absents excusés : Jean-Luc RICHEUX ayant donné pouvoir à Guy LERIBAULT

Secrétaire de séance : Marie-Pierre BACHOWICZ

Monsieur Le Maire expose ce qui suit :

La mairie est amenée à répondre à de nombreuses demandes des particuliers et des offices notariaux pour délivrer des copies d'acte d'état-civil (mariage, décès, naissance).

La numérisation des registres des actes d'état-civil permettrait :

- la conservation des registres d'état civil de la commune (ceux-ci, fragiles ne seront plus manipulés),
- l'amélioration du service rendu aux usagers en facilitant la délivrance des actes (sur place en mairie, une rapidité d'exécution de la demande ou à distance un envoi dématérialisé qui éviterait aux demandeurs de se déplacer),
- un accès facilité aux registres d'état civil,
- cette numérisation des actes d'Etat Civil répondrait au dispositif COMEDEC (COMmunication Electronique des Données de l'Etat Civil) qui est un projet de l'action de modernisation de l'Etat.

Trois entreprises ont été sollicités pour établir un devis pour la numérisation de 1132 actes (100 ans). Vous trouverez ci-dessous le comparatif :

Montant TTC	SEDI	NUMERIZE	JVS
Numérisation	1 223,76 €	3 604,20 €	2 617,87 €
Intégration dans le logiciel JVS	2 016,00 €		

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212200976-20260407-DEL_2026_39-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,** décide de :

- **ACCEPTER** le projet de numérisation des actes d'état-civil.
- **VALIDER** la proposition financière de l'entreprise JVS pour un montant de 2 617,87 €
- **PRÉCISER** que les crédits sont inscrits au budget 2026.
- **AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document afférent au dossier.

A La Landec, le 7 avril 2026

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

La secrétaire de séance,
Marie-Pierre BACHOWICZ

Le Maire,
Didier SAILLARD

